Discours d'ouverture par l'Honorable Vincent de Paul EMAH ETOUNDI, Député à l'Assemblée Nationale du Cameroun

Séminaire d'information sur la ratification de la Convention de Kinshasa ou Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage, organisé par le Forum des jeunes et étudiants du Cameroun pour la paix (CAMYOSFOP).

Mercredi, 10 juillet, 2013, Hôtel Djeuga Palace , Yaoundé.

Distingués représentants de départements ministériels ici présents;
Excellences Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique;
Monsieur le Représentant du Centre régional sur les armes légères dans la région des Grands Lacs et de la corne de l'Afrique;
Monsieur le Directeur Exécutif du Forum des Jeunes et étudiants du Cameroun pour la paix (CAMYOSFOP) ;
Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile ;
Mesdames et Messieurs,

C'est un insigne honneur pour moi de me tenir devant vous ce matin pour ouvrir officiellement ce séminaire d'information qui vise à sensibiliser les participants sur la ratification de la Convention de Kinshasa en Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre , leurs munitions et toutes pièces et composantes pouvant être utilisés pour leur fabrication, réparation et assemblage, organisé par le Forum des Jeunes et étudiants du Cameroun pour la paix (CAMYOSFOP), en partenariat avec le Centre régional sur les armes légères dans la région des Grands Lacs et de la Corne de l'Afrique (RECSA).

C'est également un plaisir pour moi de prendre part à cet événement qui se tient au moment où notre Parlement vient d'adopter un projet de loi sur la ratification de cette Convention par le Président de la République. En le faisant, nous devenons le cinquième pays à ratifier ce convention dans la région. Etant donné que le Cameroun est entouré de pays voisins qui se retrouvent assez souvent en guerre, et que la vie des Camerounais est par ailleurs menacée par le « syndrome de coupeurs de route » et de gangs armés dans nos villes, l'évidence de l'importance de la ratification de ce projet de loi n'est plus à démontrer. En effet, cette ratification va considérablement contribuer à renforcer la paix et la sécurité dont nous jouissons actuellement dans notre pays et ainsi, la fabrication, la manipulation et l'utilisation des armes légères et de petit calibre à travers notre pays et même au niveau de nos frontières pourra être mieux contrôlée. En outre, la ratification de cette convention est aussi une

traduction concrète de la bonne volonté de notre gouvernement, à sauvegarder la paix et à lutter contre l'insécurité dans le Golfe de Guinée où siège actuellement le secrétariat.

Je tiens à féliciter CAMYOSFOP pour le travail abattu au fil des ans avec les membres du Parlement, pour que le Cameroun participe activement au processus d'adoption et de ratification de cette convention. Les membres du Parlement appartenant aussi bien au parti au pouvoir (RDPC) qu'aux partis d'opposition (SDF et UDC) ont eu l'occasion de s'entretenir avec CAMYOSFOP sur ce sujet. Grâce à CAMYOSFOP, nous avons pu lire cette Convention pour la première fois et nous nous sommes promis de soutenir ce projet de loi dès sa soumission au Parlement par le gouvernement. Dans la même veine, Il est important de souligner que ce séminaire d'information était prévu originellement à l'intention des membres du Parlement, mais en raison de la convocation du corps électoral par le Président de la République, presque tous les députés sont rentrés dans leurs circonscriptions pour participer aux primaires. Je garde bon espoir que très bientôt, CAMYOSFOP va organiser une activité similaire avec les Membres du Parlement, particulièrement sur leur rôle dans la mise en œuvre effective de cette convention.

Permettez-moi Mesdames et Messieurs, d'informer la société civile ici présente, que je suis un des leurs et que j'apprécie à sa juste valeur tout ce qu'elle fait pour contribuer à la paix et au développement du Cameroun. Votre rôle dans la mise en œuvre de cette convention est capital, tel que le prévoit les dispositions des articles 27 à 29 de la convention. Je souhaite donc vivement que certains d'entre vous soient nommés au sein de la Commission Nationale sur les Armes Légères et de Petits Calibres qui devra être créée par le Gouvernement suivant l'article 27 de cette convention.

Une fois de plus, permettez-moi de saluer le rôle du RECSA et de la CEEAC dans la promotion de la société civile. La récente initiative de la mise en place du Réseau d'action sur les armes légères en Afrique centrale (RASALAC), grâce à l'appui de la CEEAC est une action qui mérite d'être louée. Je me réjouis de votre soutien pour une société civile plus forte et pour l'organisation par la société civile de ces types d'activités dans la sous-région.

Pour clôturer, je vous souhaite à nouveau bon déroulement de vos travaux et je déclare officiellement ouverte ce séminaire d'information sur la ratification de la Convention de Kinshasa sur les armes légères et de petit calibre en Afrique centrale.

Vive la coopération CEEAC, RECSA et la société civile;
Vive le Cameroun et vive le Chef de l'Etat, Paul Biya.